

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/La-Colombie-reaffirme-ne-pas-avoir-viole-la-souverainete-du-Venezuela-en-enlèvent-Granda-a-Caracas>

La Colombie réaffirme ne pas avoir violé la souveraineté du Venezuela en enlèvent Granda à Caracas

- Les Cousins - Colombie -
Date de mise en ligne : samedi 15 janvier 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France-Presse

Bogota, Colombie, Le vendredi 14 janvier 2005

Le gouvernement colombien a réaffirmé vendredi ne pas avoir violé la souveraineté du Venezuela lors de l'arrestation du responsable des FARC Rodrigo Granda, sans présenter d'excuses comme l'avait demandé le président vénézuélien Hugo Chavez en annonçant la suspension des relations commerciales entre les deux pays.

« La Police colombienne a expliqué de manière claire et convaincante qu'elle n'avait pas violé la souveraineté du Venezuela », déclare un communiqué de la présidence après une réunion du chef de l'État Alvaro Uribe avec ses ministres des Affaires étrangères Carolina Barco et de l'Intérieur Sabas Pretelt.

Le communiqué propose « à nouveau au gouvernement vénézuélien la création d'un mécanisme binational pour examiner les faits que les deux gouvernements estiment opportuns » et souligne que la Colombie « a le droit de se libérer du cauchemar du terrorisme ».

Rodrigo Granda, considéré comme le ministre des Affaires étrangères des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), a été arrêté le 13 décembre dernier à Cucuta, en territoire colombien, selon la police. Selon le Venezuela, il aurait été arrêté à Caracas par des inconnus qui l'aurait ensuite conduit de l'autre côté de la frontière et remis à la police en échange d'une récompense payée par Bogota. Mercredi les autorités colombiennes avaient reconnu le paiement d'une prime à des agents non identifiés pour qu'ils amènent le chef guérillero à Cucuta.

Le communiqué de la présidence colombienne a défendu cette politique de récompense, faisant valoir qu'elle constituait « un instrument légitime des États » dans le but de « vaincre le terrorisme » et souligné que « les Nations unies interdisent aux pays membres d'abriter des terroristes de manières active ou passive ».